



Extrait du registre des délibérations
du Conseil de la Communauté de
Communes Touraine Vallée de l'Indre

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 31 MARS 2022**

N°D2022_045

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA MARPA

Date de convocation : le 25 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice : 55
Nombre de conseillers présents : 42
Nombre de conseillers représentés : 8
Nombre de conseillers votants : 50

Le trente-et-un mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à Sorigny, sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON.

Conseillers communautaires présents :

Monsieur Eric LOIZON Président, Mesdames Valérie ANDRÉ, Monique ARCHAMBAULT, Dominique BEAUCHAMP, Marie-Annette BERGEOT, Delphine BERRING, Agnès BUREAU, Isabelle DELACÔTE, Michelle DUVAULT, Anne-Sophie FERNANDES, Sylvia GAURIER, Séverine HEFTI-BOYER, Marlène LABRUNIE, Josiane LE BRONEC, Stéphanie LEFIEF, Sandrine PERROUD, Katia PREVOST, Sophie SEIGNEURIN, Sylvie TESSIER, Béatrice TILLIER, Messieurs Joël BADILLER, Fabien BARREAU, Jérôme BIROCHEAU, Jean-Luc CADIOU, Franck CHARTIER, Olivier COLAS-BARA, Romain DEGUFFROY, Eric DELHOMMAIS, Frédéric DUPEY, Patrice GARNIER, Jean-Christophe GASSOT, Jean-Jacques GAZAVE, Frédéric GRILLET, Laurent GUENAUULT, Alain JAOUEN, Philippe MASSARD, Patrick MICHAUD, Jean-Michel PAGÉ, Laurent RICHARD, James RIO, Eric RIVAL, Alexandre TRUISSARD.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Nathalie BERTON donne pouvoir à Jean-Christophe GASSOT
Olivier BOUSSOU donne pouvoir à Séverine HEFTI-BOYER
Christel DUCLOS donne pouvoir à Jean-Luc CADIOU
Alain ESNAULT donne pouvoir à Stéphanie LEFIEF
Sylvie GINER donne pouvoir à Béatrice TILLIER
Aline JASNIN donne pouvoir à Marlène LABRUNIE
Pierre LATOURRETTE donne pouvoir à Laurent RICHARD
Didier LAUMOND donne pouvoir à Frédéric GRILLET

Conseillers communautaires absents excusés :

Bénédicte BEYENS, Stéphane de COLBERT, Emmanuel DUFAY, Patrick NATHIE, Alain PATRICE.

Secrétaire de séance : Jean-Luc CADIOU

Par délibération n°2020.12.A.2.1.2. en date du 17 décembre 2020, le conseil communautaire a décidé de créer à compter du 1^{er} janvier 2021 un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Ce CIAS est chargé de mettre en œuvre l'action sociale d'intérêt communautaire telle que définie par les statuts de Touraine Vallée de l'Indre, à savoir : « *Maison d'Accueil Rurale destinée aux Personnes Agées située à Artannes-sur-Indre : construction, aménagement, entretien et gestion* ».

Afin de gérer cette compétence, un budget annexe a été créé pour la gestion de cette MARPA.

Au moment de la présentation du Rapport sur les Orientations Budgétaires 2022 en séance du conseil d'administration du CIAS du 02 mars 2022, un déséquilibre a été constaté sur ce budget annexe.

Après ajustements des sommes par les services communautaires et la DDFIP, le déséquilibre s'élève à 103 116,32 €.

La cause principale relevée est la baisse conséquente des recettes (taux d'occupation des logements de 84 %). D'autant plus qu'avec les effets de la crise sanitaire, il est constaté qu'il y a peu de nouvelles demandes.

CONSIDERANT le Rapport sur les Orientations Budgétaires 2022 présenté lors du Conseil d'Administration du CIAS du 02 mars 2022 ;

Après en avoir délibéré le Conseil communautaire décide à la majorité des votes exprimés (31 voix pour, 9 voix contre et 10 abstentions) :

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle d'un montant total de 103 116,32 € au budget annexe MARPA du CIAS au titre de l'exercice 2022.

Pour extrait conforme,

